

Réf. Activ/LT/concours/LPauly Concours CSSF/YJ/PH

Monsieur Claude PAULY  
Secrétaire général de la Commission des  
Soumissions  
Ministère du Développement Durable et des  
Infrastructures  
4, Place de l'Europe  
L-2940 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 20 septembre 2011

**Objet: *Mission d'architecte (mission complète ou partielle) pour le projet de construction du futur siège de la CSSF (Avis 11/35197)***

Monsieur le Secrétaire général,

Nous nous permettons de revenir à l'avis de marché repris sous rubrique suite à sa publication le 26 août 2011 sur le portail des marchés publics.

Nous vous remercions de nous informer sur le type de présélection retenu (appel de candidatures sur dossier de références sans remise de prestations, concours, consultation rémunérée) dans le cadre de cette procédure négociée suivant de la loi du 25 juin 2009 sur les marchés publics.

En effet, il ressort des 2 documents transmis par Drees & Sommer dans le cadre de cet appel de candidature (copies jointes en annexe) qu'il s'agisse d'une procédure en deux phases (point 2 du document « Informations générales »), et qu'un projet est à remettre lors de la deuxième phase (point 7 du document « Informations générales ») alors qu'aucune indemnité n'est prévue pour cette prestation (question 2 du document « Informations complémentaires »).

En outre, il est indiqué dans l'avis que ce marché n'est pas réservé à une profession particulière alors qu'il s'agit clairement d'une mission d'architecte.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous accorderez à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de notre haute considération.

Pour le Conseil de l'Ordre

Pierre HURT  
Directeur

P.J. : - Informations générales de Drees & Sommer pour l'appel en candidature pour la mission d'architecte (mission complète ou partielle) pour le projet de construction du futur siège de la CSSF  
- Informations complémentaires n° 1 du 16.09.2011 aux candidats de l'appel en candidature